

2011-0642  
2012-01-30

Principal Panel

LEISURE WORKS  
BROMINE TABLETS

PASTILLES DE BROMATION  
DÉTRUIT LES BACTÉRIES ET LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES

DOMESTIQUE

GARANTIE:

BROME DISPONIBLE À ..... 65.6%

CHLORE DISPONIBLE À ..... 27.6%

PRÉSENT SOUS FORME DE 1-BROMO-3-CHLORO-5.5  
DIMÉTHYL HYDANTOÏN ET HYDANTOÏNES APPARENTÉS  
No. D'HOM. 30149 L.P.A.

**AVERTISSEMENT**

POISON      CORROSIF

DANGER-CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU.  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.  
PRODUIT UN GAZ DANGEREUX LORSQUE MÉLANGÉ AVEC UN ACIDE.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 6 kg  
Poids par pastille : 20 g

Capo Industries Ltd., 1200 Corporate Drive, Burlington, Ontario L7L 5R6  
1-800-263-8250

## Secondary Panel

### PASTILLES DE BROMATION

Lorsque les pastilles de bromation sont utilisées selon le mode d'emploi, elles assainissent efficacement l'eau de la piscine.

**MODE D'EMPLOI :** Poids d'une pastille - 20 g

**AVERTISSEMENT :** Un contact direct entre les pastilles et les revêtements en vinyle de la piscine ou avec les surfaces peintes peut en causer le blanchiment. Les distributeurs automatiques utilisés pour alimenter les pastilles de bromation doivent être parfaitement exempts de tout autre assainisseur pour éviter la possibilité d'une explosion.

1. Maintenir les niveaux quotidiens recommandés selon les résultats obtenus avec une trousse d'analyse.

Brome libre disponible : 2,0 à 4,0 ppm

Alcalinité totale : 100 à 150 ppm

pH : 7,2 à 7,8

Dureté en calcium : 150 à 300 ppm

2. Si un distributeur automatique est utilisé, remplir les chambres et régler le débit de l'eau selon les recommandations du fabricant pour maintenir le résidu de brome adéquat. Comme méthode alternative d'alimentation, ajouter les pastilles dans le panier de l'écumoire. La dose quotidienne est d'environ 25 g de pastilles de bromation par 10 000 L d'eau de piscine. **REMARQUE :** Par temps chaud, après une pluie ou un usage intensif de la piscine, des doses plus fortes peuvent être nécessaires pour garder les teneurs en brome résiduel aux valeurs appropriées.

3. Ne pas s'y baigner si le niveau de brome est supérieur à 5,0 ppm.

4. Il est recommandé de procéder régulièrement à une surchloration de l'eau de la piscine.

Suivez le mode d'emploi de l'étiquette du produit de surchloration utilisé.

**PRÉCAUTIONS:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. IRRITANT. Le produit forme un gaz dangereux s'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger le produit avec d'autres produits chimiques. Puissant agent d'oxydation. Si le produit est contaminé il peut causer un incendie ou une explosion. Corrosif. Cause des affections oculaires et des brûlures cutanées. Ce produit est corrosif pour la peau et les yeux, et peut entraîner une réaction de sensibilisation chez certaines personnes. Les poussières peuvent être nocives ou fatales si inhalées. Peut être nocif ou fatal si ingéré. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants de caoutchouc lors de la manutention. Il est recommandé de porter des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité lors de la manutention de ce produit.

Ne pas avaler. Évitez d'inhaler les poussières.

**PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit est corrosif pour la peau et les yeux, et peut entraîner une réaction de sensibilisation ou une réaction allergique chez certaines personnes. Traiter symptomatiquement.

**ENTREPOSAGE :** Garder le contenant fermé et l'entreposer dans un endroit frais et sec.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :** Ce produit est toxique pour les poissons. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**ÉLIMINATION :** Rincer le contenant soigneusement avant de le jeter. Ne pas le réutiliser. Utiliser un service de recyclage s'il est disponible. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )